

Permis Citoyen
Communauté de communes Loir
Lucé Bercé
Convention de participation citoyenne

Entre

La communauté de communes Loir Lucé Bercé, représentée par Monsieur Hervé RONCIERE,
Président agissant es qualité

D'une part,

Le jeune bénéficiaire, M., Mme,.....

D'autre part,

Et La structure d'accueil..... représentée par
.....

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour accéder à un emploi et une formation, et que l'obtention du permis de conduire (permis B ou permis AM) nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes, dans le cadre du dispositif Jeunes m'activ' la communauté de communes Loir Lucé Bercé a souhaité accompagner du territoire en instituant une politique d'aide au permis moyennant un engagement citoyen d'un minimum de 20 heures.

Ceci exposé, il est ensuite arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 - Adhésion à l'opération

Par la présente convention, le jeune déclare adhérer à l'opération « Permis citoyen » mis en place par la communauté de communes Loir Lucé Bercé et en accepter le règlement.

Article 2 - Engagements

Il s'engage à signer la convention tripartite entre la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, l'auto-école et lui-même.

Il déclare vraies les motivations exposées dans son dossier.

Il déclare accepter le règlement d'aide au permis joint au présent dossier.

Il déclare s'engager à effectuer les 20 heures de travail citoyen dans un domaine en rapport avec les besoins de la structure choisie.

Article 3 - Engagements de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé

Subventionne le permis de M..... à hauteur de€ soit% du devis n°..... proposé par l'auto-école.....

Le paiement de la part de la Communauté de communes ne sera versé à l'auto-école qu'à la suite du versement à la charge du jeune. Après 6 mois, si le code n'est pas obtenu, les éventuelles pénalités appliquées par l'auto-école seront à la charge du jeune.

En tant que tiers, la Communauté de communes ne pourra être tenue pour responsable des dommages survenus lors de l'exécution de la mission du jeune.

Article 4 : Engagement du jeune bénéficiaire

4.1 Le bénéficiaire s'engage à verser sa contribution à l'auto-école ;

4.2 Il s'engage à suivre régulièrement les cours théoriques sur le code de la route ;

4.3 Il s'engage à respecter les délais impartis pour chacune des étapes de son parcours de formation ;

4.4 Il s'engage à rencontrer régulièrement et répondre aux sollicitations de l'association Carbur'Pera, missionnée par la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé pour accompagner le jeune pour chacune des étapes de son parcours de formation ;

4.5 Il s'engage à répondre aux sollicitations de la Communauté de communes sur l'état d'avancement de son parcours.

4.6 Il s'engage à avoir son permis dans les 12 mois qui suivent la signature de la convention, sauf cas de force majeure évaluée par la commission « permis citoyen » au vu de la production des justificatifs apportés.

4.7 Il s'engage à s'investir dans une association ou une commune du territoire de la communauté de communes du Loir-Lucé-Bercé à hauteur de 20 heures minimum.

4.8 Il s'engage à réaliser ces heures de bénévolat avant le démarrage des heures de conduite.

Article 5 - Nature de l'engagement citoyen

✓ Missions réalisées au sein de la structure d'accueil :

.....
.....
.....
.....
.....

✓ Durée de la mission :

.....
.....

✓ Période de réalisation de l'engagement :

.....
.....
.....

Article 6 : Engagement de la structure d'accueil

L'association/La commune....., s'engage à nommer un tuteur encadrant le bénévolat réalisé par le jeune.

Une attestation d'engagement avec planning prévisionnel ainsi qu'une attestation de fin de mission signée par le représentant de la structure d'accueil seront à fournir à la Communauté de communes.

Durant la réalisation de sa mission d'engagement citoyen, le bénéficiaire est placé sous la responsabilité et couvert par l'assurance de la structure d'accueil.

Le présent contrat est valable un an à dater de sa signature.

Fait à Montval-sur-Loir, en 3 exemplaires, le/...../.....

Le Président de la Communauté de
communes Loir Lucé Bercé
Monsieur Hervé Roncière

Le représentant de la structure d'accueil

Le jeune bénéficiaire